



AVIS DE CONVOCATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste sont conviés à l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, qui aura lieu le **lundi 28 avril 2025 à 19h au Centre culture et environnement Frédéric-Back, 870, avenue De Salaberry. Local 322-324**

Projet d'ordre du jour

25-AGA-01	19 h 00	Ouverture officielle de l'assemblée générale annuelle
25-AGA-02	19 h 02	Lecture et adoption de l'ordre du jour
25-AGA-03	19 h 05	<u>Ouverture de la période électorale</u> <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation du rôle des conseils de quartier➤ Présentation du déroulement des élections➤ Appel de candidatures➤ Présentation des candidates et candidats et début du scrutin¹
25-AGA-04	19 h 20	Conférence sur la crise du logement et semaine d'action pour le logement social, par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.
25-AGA-05	20 h 20	Adoption du procès-verbal de l'AGA d'avril 2024
25-AGA-06	20 h 30	Rapport annuel et états financiers 2024 <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation du rapport annuel➤ Présentation des états financiers➤ Période de questions et de commentaires du public➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers➤ Nomination des signataires (deux) des états financiers
25-AGA-07	21 h 00	Fermeture du scrutin, dépouillement et annonce des résultats¹
25-AGA-08	21 h 05	Période d'information de la conseillère municipale
25-AGA-09	21 h 15	Période de questions du public
25-AGA-10	21 h 30	Levée de l'assemblée

Note : L'assemblée générale annuelle peut être suivie d'une assemblée régulière du conseil d'administration au besoin.

¹ Le scrutin se déroule concurremment à l'assemblée et prend fin au point 25-AGA-08. Toutefois, le président d'élection prendra les mesures nécessaires pour permettre aux personnes présentes d'exercer leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats se font après la fermeture du scrutin, le tout concurremment à l'assemblée.